

GUIDE DES VISITEURS EN TEMPS DE PANDÉMIE

Voici les éléments essentiels à connaître et les mesures à appliquer lors d'une visite sur l'île Saint-Bernard ou au centre écologique Fernand-Seguin.

- 1- Toute personne qui éprouve des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, perte de l'odorat ou du goût, difficulté respiratoire) ou qui a été en contact avec une personne infectée dans les 14 derniers jours **ne peut strictement pas se présenter sur l'un des sites**. L'accès leur sera interdit pour éviter tout risque de contagion.
- 2- Afin de protéger la santé et la sécurité des clients et des travailleurs, des **mesures importantes** ont été mises en place et elles sont rigoureusement appliquées par les employés d'Héritage Saint-Bernard.
- 3- En tout temps, les visiteurs doivent **respecter les règlements** mis en place en cette période de pandémie. En cas de manquement, les employés sont autorisés à intervenir pour faire respecter les mesures de prévention. Si le contrevenant ne coopère pas, il lui sera demandé de quitter les lieux. Si nécessaire, les employés communiqueront avec les autorités locales pour dénoncer la situation et suivre leur recommandation, ou leur demander de venir collaborer dans l'intervention.
- 4- **L'accès à l'île Saint-Bernard et à ses bâtiments est limité** pour réduire le nombre d'usagers sur place et éviter les rassemblements.
- 5- Il est obligatoire de **porter un masque** et de **traîner son propre gel hydroalcoolique**. Le lavage des mains est obligatoire lorsqu'on entre au Pavillon de l'île.
- 6- Le **Café de l'île** est ouvert pour les commandes pour emporter : <https://ilesaintbernard.com/cafedelile/>.
- 7- Au centre écologique Fernand-Seguin, **le chalet d'accueil** est ouvert pour l'utilisation des toilettes. Une toilette chimique est mise à disposition des clients à l'extérieur et des produits désinfectants se trouvent à l'intérieur de la toilette pour un nettoyage après usage.
- 8- Les **activités récréotouristiques sont annulées** pour une période de 28 jours pour respecter les mesures de distanciation : activités de découverte de la nature, animations de groupe, etc.
- 9- Des **procédures détaillées sont prévues** dans le cas où un employé ou un client présenterait des symptômes ou était déclaré positif à la COVID-19.
- 10- Pour toute information relative au **Manoir D'Youville et au Bistro La Traite** : www.manoirdyouville.ca/ / 450 692-8291.
- 11- Les visiteurs sont priés de **faire preuve de bienveillance et de respect** lors de leur visite en nature, tant des employés, des autres usagers, des équipements que de la réglementation mise en place.

En cas de questionnement, adressez-vous à notre équipe :

info@heritagestbernard.qc.ca / 450 698-3133